

FICHE DE LIAISON ET D'ORIENTATION – VŒUX DEFINITIFS

Nom et Prénom de l'élève :

Né(e) le : Classe suivie : L.V.1 étudiée :

1. DEMANDE D'ORIENTATION DE LA FAMILLE ET DE L'ELEVE

- Admission en 3^{ème}
- Doublement de la classe de 4^{ème}
- Autre solution / orientation (à préciser) :

Etablissement demandé : collège La Salle Saint-Joseph d'Argentré-du-Plessis
 un autre établissement (préciser lequel).....

Date : *Signature de l'élève,* *Signature du représentant légal de l'élève,*

(Fiche à retourner au collège AVANT LE 29 mai 2020)

2. PROPOSITIONS DU CONSEIL DE CLASSE

- Admission en 3^{ème} Doublement de la classe de 4^{ème}
- Autre (à préciser) :
- La proposition est conforme aux vœux de la famille.
- La proposition n'est pas conforme aux vœux de la famille.

Recommandations du conseil de classe :

Date : Signature du Chef d'Etablissement

3. REPONSE DE L'ELEVE ET DE SA FAMILLE

- Nous acceptons la proposition du conseil de classe du troisième trimestre.
- Nous n'acceptons pas la proposition du conseil de classe du troisième trimestre et demandons un rendez-vous avec le chef d'établissement (à prendre à l'accueil du collège).

En cas de désaccord, vous devez rencontrer le chef d'établissement qui prononce la décision définitive d'orientation. Si celui-ci maintient la décision du conseil de classe, vous pouvez solliciter la commission d'appel qui statuera définitivement.

Date et signature de l'élève : Date et signature du représentant légal :

4. DECISION DU CHEF D'ETABLISSEMENT APRES ENTRETIEN AVEC LA FAMILLE

Après examen de votre demande et des propositions du Conseil de classe, le Chef d'établissement prononce la décision d'orientation suivante :

.....
.....

Date : Signature du Chef d'Etablissement

5. REPONSE DE LA FAMILLE APRES ENTRETIEN AVEC LE CHEF D'ETABLISSEMENT

Nous acceptons la décision d'orientation.

Nous n'acceptons pas la décision d'orientation et désirons faire appel par la voie de la commission d'appel.

Il est également possible aux parents ou au représentant légal de l'élève, ou à l'élève mineur (avec autorisation de ses parents) ou à l'élève majeur d'être entendus par la commission d'appel.

Nous désirons être entendu par la commission d'appel aux dates, lieux et heures qui seront indiqués par l'établissement d'origine de mon enfant.

Le..... Signature du représentant légal de l'élève

Si vous décidez de faire appel :

Constitution du dossier d'appel à remettre à la direction de l'établissement pour le
dernier délai :

- Une lettre adressée à la direction de l'établissement, demandant l'arbitrage de la commission d'appel.
- La fiche de liaison et d'orientation complétée et signée.
- Une **lettre adressée au Président de la Commission d'Appel** justifiant la demande et apportant des informations complémentaires aux membres de la commission d'appel. Cette lettre peut être mise sous enveloppe cachetée.
- La **photocopie des trois bulletins trimestriels de l'année en cours et de l'année précédente**.
- Une **enveloppe timbrée** à l'adresse de la famille.

6. DECISION DE LA COMMISSION D'APPEL

.....
.....

Date : Signature du Président :